

Communiqué de presse du 11 novembre 2009 sur la décision de la CEATE concernant la RPC

Débloquer les conditions-cadres pour l'énergie solaire et rattraper le retard !

Swissolar salue la décision prise hier par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-CN) sur le déblocage de la rétribution de l'injection de courant photovoltaïque à prix coûtant (RPC). C'est un pas important et urgent pour rendre à la Suisse sa capacité concurrentielle sur le marché international du solaire et lui permettre d'en retrouver la tête, position qu'elle occupait il y a 15 ans.

Jusque dans les années 1990, la Suisse faisait partie des pionniers de la promotion de l'énergie solaire. Mais les mesures de promotion ont ensuite été réduites et la Suisse a décliné vers le gros du peloton solaire. L'Allemagne installe 25 fois plus de solaire par habitant que la Suisse. L'historien Marco Majoleth décrit ce funeste développement dans son mémoire de licence qui vient d'être publié.

Josef Jenni, patron de l'entreprise Jenni Energietechnik AG et pionnier de la première heure de l'énergie solaire, a vécu l'essor et le déclin de l'industrie solaire en Suisse depuis le début. Pour lui ce qui doit être fait pour ramener la Suisse à la pointe est clair : « Il faut une promotion compréhensible, prévisible, continue et simple qui engendre la confiance des investisseurs et des entreprises ! »

La décision que la CEATE-CN a prise hier constitue un pas important pour débloquer les conditions-cadres pour une nouvelle expansion de l'énergie solaire et créer une continuité. La réglementation proposée permettrait de verser une RPC aux plus de 4000 projets solaires qui sont bloqués sur une liste d'attente.

David Stickelberger, directeur de Swissolar : « Nous appelons le Conseil national à suivre la décision de sa commission et de permettre ainsi des investissements de plus de CHF 600 millions. Cela permettra de rattraper le retard – il en va d'une technologie clé du 21^e siècle !. »

D'autres informations sur le mémoire de licence:

Marco Majoleth : Go and Stop, Solarstrom und Energiepolitik in der Schweiz 1973-2000 ; mémoire de licence au Département d'histoire économique, sociale et environnementale de l'Institut d'histoire de l'université de Berne (prof. Christian Pfister). Voir annexe <http://www.uniaktuell.unibe.ch/content/umweltnatur/2009/solarenergie/>

Marco Majoleth, auteur du mémoire de licence, 079 729 03 01

David Stickelberger, directeur de Swissolar, 079 323 18 68